



E-mail : mairie_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02

SIGAMP-CS

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

APPEL D'OFFRES N° **0000 16** /AONO/CS/SIGAMP/2024 NATIONAL DU **23 JUIL 2024** EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE HUIT (08) PUITS ET FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT :	IMPUTATION
BIP MINEE DE L'EXERCICE 2024	

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet de l'Appel d'Offres :

En vue de réaliser, certains projets d'infrastructures de base dans la Commune de Sangmelima, pour le compte de l'exercice 2024, Le Maire, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de huit (08) puits et forages équipés de PMH dans les localités de Nkwang ; Meyomadjom ; Meka'a ; Mintyaeminyumin ; Evelessi ; Nkolndongo ; Akomendibi et Asso.

2 . Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Exécution des travaux ;
- Exhaure ;
- Prestations diverses

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement :

Les huit (08) puits et forages à réhabiliter, sont regroupés en un lot unique.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération, est de : **20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC.**

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

7. Financement :

Les travaux objets du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 du MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE.

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, de montant égal à : **400 000 (quatre cent mille) FCFA**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), de la Commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au SIGAMP, de la Commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, payable à la Recette Municipale de Sangmelima ou à la recette des finances de Sangmelima.

11. Présentation des Offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « PIECES ADMINISTRATIVES » ;
 - l'enveloppe B portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ;
 - l'enveloppe C portera la mention « OFFRE FINANCIERE »
- et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au bureau du chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics

(SIGAMP), ou au bureau du courrier de la Commune de Sangmélima au plus tard le 30 AOUT 2024 à 14 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES[®] NATIONAL OUVERT N° 0000 16, AONO/CS/SIGAMP/2024 DU 23 JUIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE HUIT (08) PUITS ET FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

13. Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal Des Marchés de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima, ne venant qu'en sus.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 30 AOUT 2024 à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Les offres seront ensuite remises à une Sous-Commission d'Analyse, pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- 1)- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- 2)- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- 3)- Absence de la caution de soumission ;
- 4)- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- 5)- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- 6)- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%), soit 21/30 critères essentiels.

15.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur 30 critères essentiels ainsi répartis:

- Expérience du personnel de l'entreprise (14 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 critères) ;
- Organisation et compréhension du projet (06 critères) ;
- Références et situation financière de l'Entreprise (03 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (03 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (21/30), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°11 du présent DAO.

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	Rubrique	Oui	Non
A- PERSONNEL (14rubriques)			
I. Conducteur des travaux (07 Rubriques)			
	Copie du diplôme légalisé du Conducteur des travaux. (Oui si la copie est celle d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux du Génie Rural au moins, légalisée et datant de moins de trois mois)		
	Attestation de présentation de l'original du diplôme du Conducteur des travaux		
	CV signé et daté du Conducteur des travaux.		
	Attestation de disponibilité du Conducteur des travaux. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)		
	Expérience générale du Conducteur des travaux. (Oui si l'Ingénieur a une expérience professionnelle supérieure ou égale à trois (03) ans)		
	Expérience du Conducteur dans les travaux de mobilisation des eaux souterraines(puits, sources, forages (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))		
	Expérience au poste de conducteur des travaux similaires (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))		
II. Chef de chantier (07 Rubriques)			
	Copie du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien Supérieur du Génie Rural, au moins, légalisée et datant de moins de trois (03) mois)		
	Attestation de présentation de l'original du diplôme du chef de chantier		
	CV signé et daté du Chef de chantier.		
	Attestation de disponibilité du Chef de chantier. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)		
	Expérience générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au moins cinq (05) ans).		
	Expérience du Chef de chantier dans les travaux de mobilisation des eaux souterraines(puits, sources, forages et/ou d'entretien du matériel hydraulique(Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (4)		
	Expérience au poste de Chef de chantier, dans les travaux similaires (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))		
B- MATERIEL ET EQUIPEMENTS ESSENTIELS (04rubriques)			
	Liste du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)		
	01 atelier de forage complet, en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)		
	Pick-up-4x4 en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)		
	Petit outillage (oui si photocopie de facture joint)		

C- REFERENCES ET SITUATION FINANCIERE (03 rubriques)			
	Chiffre d'affaires des 02 dernières années supérieure ou égale à 20 millions)		
	Références de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui joindre au moins deux avec copie marché et PV de réception)		
	Attestation d'une surface financière d'au moins 4 000 000 FCFA		
D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (06 rubriques)			
	Attestation de visite des lieux. (Oui si elle est signée par un Responsable de l'entreprise)		
	Rapport de visite du site. (Oui si rapport de visite du site jugé pertinent)		
	Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)		
	Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)		
	Note technique détaillé et jugé pertinente		
	Gestion environnementale et Sécurité au chantier		
E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 rubriques)			
	Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume		
	Documents reliés par une spirale uniquement		
	Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc		

16 Attribution

- En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :
- Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
 - Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

- ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
- e. *Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du DAO, techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera déclarée la moins disante.*

17 . Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18 . Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952, mais aussi, la Commission Nationale Anti Corruption, qui répond au numéro vert : 1517

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables chez le chef SIGAMP de la commune de Sangmélima

Fait à SANGMELIMA, le 23 JUIL 2024

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA,
MAITRE D'OUVRAGE**

Copies :

- Préfet Dja et Lobo (pour information)
- DDMINMAP/DL (pour archivage)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélima (SIGAMP) pour archivage
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA (pour
- Affichage - Archives/Chrono.



Bekono Jean Faustin

ENGLISH VERSION

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 000016 ONIT/SC/ISAMPC/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE,
OF 23 JUL 2024 FOR THE REHABILITATION OF EIGHT (08) WELLS AND DRILLINGS IN SOME LOCALITIES OF
SANGMELIMA COUNCIL: NKPWANG; MEYOMADJOM; MEKA'A; MINTYAEMINYUMIN; EVELESSI;
NKOLNDONGO;AKOMENDIBI; ASSO, DJA AND LOBO DIVISION, SOUTH REGION.**

FUNDING: PIF OF MINISTRY OF WATER AND ENERGY, FOR FISCAL YEAR 2024,

1. Purpose of the Tender File:

The Mayor of Sangmelima Council, (Project Owner) hereby launches, in emergency procedure, an Open National Invitation to Tender for the rehabilitation of eight (08) wells and drillings, in the localities of: **Nkpwang; Meyomadjom; Meka'a; Mintyaeminyumin; Evelessi; Nkolndongo; Akomendibi; Asso, in Dja and Lobo Division, South Region.**

2. Description of Works :

These works comprise the following descriptions:

- Preliminary works;
- Other works;
- Diverse pretations

3. Duration of execution:

The maximum duration of execution previewed by the project owner is **four (04) months**, this duration includes the raining season, all climatic conditions and begins from the date of notification of execution of works.

4 . Allotment: One (01) single lot

5. Estimated cost:

The estimated cost of those works is: **20 000 000 (Twenty millions,) CFAF TTC.**

6. Participation and origin of bidders:

The participation of the present open invitation to Tender is opened to Cameroonian nationality of equal rights, conditions to enterprises or group of enterprises, with a broad experience in the domain of the mobilization of underground water resources (wells, drilling Construction an dversed Civil Engineering works).

By this present Open Invitation to Tender, interested companies are invited to provide in their offers, authentic information that shall permit the retention of those that can realize the works after a deep evaluation.

7.Funding

The works, subject of this invitation to tender, are financed by de Public Investment Fund of MINISTRY OF WATER AND ENERGY, for the Fiscal Year 2024.

8.Temporal bid bond (tender guarantee):

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount equal to: **400 000(four hundred thousands) CFAF**:

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dated less than 3 (three) months old.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

9. Consultation of tender file:

The file may be consulted during working hours at the SIGAMP office of the Sangmelima Council.

10. Acquisition of the tender file

The file may be obtained from the Sangmelima Council as soon as this notice is published on presentation of a receipt of payment of: **fifty thousand (50,000) CFAF** at the Sangmelima council receiver treasury or at treasury receiver of Sangmelima.

11. Presentation of the bids

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a big sealed bearing only the title of the Open national invitation to tender.

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

12. Submission of bids

Each other drafted in English or French in seven copies. One original and six copies marked as such in conformity with the consultative document shall be deposited on return of a closed receipt to the SIGAMP of Sangmelima's Council not later than **13 AOÛT 2024** at 02 o'clock PM

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 10/SC/ISAMPC/2024 IN EMERGENCY PROCEDURE, OF 23 Juillet 2024 FOR THE REHABILITATION OF EIGHT-(08) WELLS AND DRILLINGS IN SOME LOCALITIES OF SANGMELIMA COUNCIL: NKPWANG; MEYOMADJOM; MEKA'A; MINTYAEMINYUMIN; EVELESSI; NKOLNDONGO; AKOMENDIBI; ASSO, DJA AND LOBO DIVISION, SOUTH REGION.

"To be opened only during the bid-opening session "

13. Acceptability of bids :

Offers arrived after the date and time limit for submission of offers, shall not be accepted

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three (03) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

14. Opening of bids:

The opening of bids will be done in one (01) time on **30 AOÛT 2024** at 03 PM sharp in the conference room of the City Council Hotel of the Sangmelima, in the presence tenderers or their duly authorized representatives. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice with a sound knowledge of the documents.

15. Evaluation criteria

Evaluation of offers shall be done in three steps (03) steps:

- **1st step :** Verification of the conformity of the administrative document of each bidder.
- **2nd step :** Technical evaluation of offers administratively in conformity .

- 3st step : Financial evaluation of offers of enterprises in which the offers were technically qualified and administratively in conformity.

The evaluation criteria of offers are as follows;

15.1- Main eliminatory criteria

The eliminatory criteria set out the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria will result in the rejection of the bid. These include:

- Absence or non-compliance of a document in the administrative file 48 hours after the bid-opening;
- False declarations or forged documents;
- Absence of the bid bond;
- Incomplete technical offer (absence of items relating to the methodology, organisation and planning);
- Incomplete financial offer (absence of the list of unit prices, a unit price, bill of quantities and cost estimates and sub-detail of prices);
- Technical score below the minimum required threshold (70%). (twenty one (21) essential criteria out of thirty (30).

15.2 Essential criteria (new)

The evaluation of technical offers shall be done on the bases of thirty essential criteria below:

- Experience of the company's personnel (14 criteria);
- Availability of essential materials and equipment (03 criteria);
- References financial situation of the company (04 criteria);
- Technical proposal and work schedule (06 criteria);
- General presentation of the bid (03 criteria).

The tenderer is eliminated, if his not obtained 70% (21/30 yes) of yes, following the evaluation of the essential technical criteria.

16. Award of contract

The Mayor of Sangmelima Council, Owner of the Project shall attribute the contract to the Tenderer, in which her offer is technically qualified, (70% (21/30 yes) of yes, following the evaluation of the essential technical criteria), and the least bidder after verification of his prices, and judged substantially, in conformity with the Tender document

17. Duration of validity of bids:

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

18. Governance

For all practices of corruption, contact of anti-corruption unit of MINMAP is free: 88 20 06 06, every day from 09 o'clock, to 12 h, from 14o'clock, to 17 o' clock, or send a SMS at 699 540 952, else, the National Anti corruption Commission, phone number green 1517.

19. Additional information

Complementary information may be obtained during working hours at the Technical Services of Sangmelima Council.

Ampliations:

- DO/DDL
- MINMAP/DL
- ARMP/Ebolowa
- Mayor Sangmelima Council
- Chrono / Archives /File

